



**AVIS DE COMPÉTITION  
Jeux de Montréal 2019**

**PRÉSENTÉE PAR  
Patinage Montréal**

**DU : 6 avril, 2019**

**AU : 6 avril, 2019**

**SANCTION : IC-18-130  
Mes Premiers Jeux : PJ-18-130**

Sanctionnée par Patinage Québec

## Détail de sanction – Jeux de Montréal 2019

**Patinage Montréal**

**ANNONCE LA TENUE DES Jeux de Montréal 2019**

**Dates : 6 avril, 2019 au 6 avril, 2019**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

1. Bourassa
2. Lac Saint-Louis
3. Montréal

**Président(e) comité organisateur :** Sylvie Carrier  
**# Téléphone :** 438-397-3108 **Courriel :** [competition@patinagemontreal.com](mailto:competition@patinagemontreal.com)  
**Représentant(e) technique :** Claudette Larouche  
**Spécialiste de données en chef :** Dolorès Nantel  
**Spécialiste de données informatiques :** Mario Girard

## **PATINAGE QUÉBEC**

### **N<sup>o</sup> DE SANCTION :IC-18-130**

**NOM DU CLUB HÔTE :** Patinage Montréal  
**SITE INTERNET :** [patinageartistiquemontreal.com](http://patinageartistiquemontreal.com)  
**COURRIEL :** [gilles.gamache@hotmail.com](mailto:gilles.gamache@hotmail.com)  
**TÉLÉPHONE :** 514-220-3177

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.



## **8. Date limite des tests**

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## **9. Système de notation**

- Le système de «Norme de performance».

## **10. Musique**

Musique d'ambiance fournie par le club hôte. (Voir Renseignements techniques)

## **11. Accréditation des participants**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve.

## **12. Accréditation des entraîneurs et Assistants de programme**

Laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

## **13. Frais d'admission**

- Admission générale : Gratuite

## **14. Chaperons**

Tous les patineurs pourront être accompagnés d'un chaperon seulement dans la chambre des patineurs.

Types de chaperon :

- Entraîneurs
- Assistants de programme

## **15. Prix**

### **Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

## **16. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

## **17. Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet, après la date limite des inscriptions.

## **18. Formation des groupes**

Pour toutes les catégories, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

**19. Vidéo**

Non Disponible.

**20. Photos**

Non Disponibles.

**21. Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place.

## ANNEXE – MES PREMIERS JEUX

---

### ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada, mais aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre).

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5.

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étape se dérouleront par circuit.

La [Trousse Technique de Patinage Plus du Québec](#) doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

### SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

### PATINEURS EN SIMPLE

#### ✓ FILLES

#### ✓ GARÇONS

- **ETAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- **ETAPE 4**

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

# ANNEXE – MES PREMIERS JEUX

---

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

### [Guide de référence Sport Québec](#)

Tous les événements du volet Patinage Plus se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée.

La trousse technique Patinage Plus de Patinage Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés et les éléments, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

Le port du casque est obligatoire pour les patineurs des étapes 2, 3 et 4.

### SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

## ADMISSIBILITÉ – ÉVÉNEMENTS INDIVIDUELS

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

## PATINEURS EN SIMPLE

### ✓ FILLES

### ✓ GARÇONS

#### • ÉTAPE 2

Étape : Ne pas avoir réussi plus que l'étape 2.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

#### • ÉTAPE 3

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

# ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les [règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada](#) (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La [règlementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada](#) – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

### Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

### Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1).

Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

**En cas d'égalité**, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc.

Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition)

### Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**\*\* Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

### Notation



Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales.

### Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.



# ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX

---

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

## SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.

## ÉPREUVES EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

### • NIVEAU 1

**Admissibilité :** Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

**Règle sécurité :** Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

**Prog. Libre :** 1 min. +/- 10 sec.

### • NIVEAU 2

**Admissibilité :** Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

**Règle sécurité :** Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

**Prog. Libre :** Max. 1 min. 40 sec.

### • NIVEAU 3

**Admissibilité :** Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

*Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.*

**Prog. Libre :** Max. 1 min. 40 sec.